

## MANDAT

### LE SOUSSIGNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MORET-SEINE-ET-LOING

Représenté par .....

Demeurant

.....

Né à ....., le .....

Désigné(e) ci-après le propriétaire,

Déclare constituer comme mandataire spécial aux effets ci-dessous tout clerc de l'étude de **Maître Loïc LECHAUX**, notaire à 6 Rue Alfred Regnault PÉRIERS 50190.

A qui le propriétaire transmet les pouvoirs à l'effet de le représenter pour signer en son nom tout acte authentique à recevoir par **Maître Loïc LECHAUX**, notaire à 6 Rue Alfred Regnault PÉRIERS 50190. à l'effet de constituer une servitude de passage en vue de l'implantation d'une ligne électrique 63kV CHESNOY - ST-MAMMES n°1 & 2, dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous :

- située sur la parcelle du terrain sise à MORET-LOING-ET-ORVANNE.

- sur la parcelle cadastrale :

| Section(s) | Numéro(s)<br>parcelles(s) | Lieux-dits | Commune                |
|------------|---------------------------|------------|------------------------|
| ZB         | 0027                      | .....      | MORET-LOING-ET-ORVANNE |

- moyennant une indemnité de **2418 euros**.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces et procès-verbaux, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

OBSERVATION FAITE que la signature des actes et pièces nécessaires à la réalisation de l'opération objet des présentes vaudra décharge du mandataire pour tous les termes de son mandat.

Date et signature du propriétaire :

**Merci de faire certifier votre signature en mairie.**

**Certification de signature en mairie ou commissariat :**

Fait à , le